

ASSOCIATION KEISER INITIATIVE FOR
UGANDA

GENEVE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTROLE RESTREINT
DES ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2015

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
A l'assemblée générale de
Association Keiser Initiative for Uganda
Genève

MOORE STEPHENS REFIDAR SA
Avenue de France 23
Case postale 90
1211 Genève 20

Tél : +41 (0)58 911 86 00
Fax : +41 (0)58 911 86 97
e-mail : geneva@moorestephens.ch
www.moorestephens.ch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de dépenses et recettes, tableau de variation des réserves affectées ainsi que l'annexe) de l'Association Keiser Initiative for Uganda pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

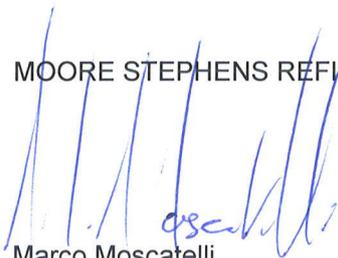
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'Association alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

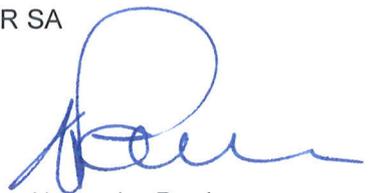
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un surplus au bilan de CHF 18'679, ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 24 juin 2016

MOORE STEPHENS REFIDAR SA



Marco Moscatelli
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Alexandre Perrin
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de dépenses et recettes, tableau de variation des réserves affectées et annexe)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2015
(avec chiffres comparatifs 2014)

	<u>2015</u> CHF	<u>2014</u> CHF
<u>ACTIF</u>		
Actif circulant		
Caisse	73	24
Caisse Ouganda	803	1'029
CCP	19'587	10'382
Banque	81'430	54'692
Banque Ouganda	67	36
Autres créances	159	159
	<hr/>	<hr/>
Total de l'actif circulant	102'119	66'322
	<hr/>	<hr/>
Total de l'actif	102'119	66'322
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>
<u>PASSIF</u>		
Réserves affectées		
Contributions affectées par les donateurs à des projets spécifiques	83'440	52'660
	<hr/>	<hr/>
Total des réserves affectées	83'440	52'660
	<hr/>	<hr/>
Fortune sociale de la fondation		
Surplus au bilan	18'679	13'662
	<hr/>	<hr/>
Total de la fortune sociale de la fondation	18'679	13'662
	<hr/>	<hr/>
Total du passif	102'119	66'322
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

COMPTE DE DEPENSES ET RECETTES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015
(avec chiffres comparatifs 2014)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	CHF	CHF
<u>RECETTES</u>		
Contributions de donateurs sans affectation	6'440	6'622
Reprise/(Affectation) réserves libres à des projets spécifiques	4'398	(4'398)
Contributions de donateurs affectées à des projets spécifiques	113'944	67'319
Utilisation des réserves de contributions affectées par les donateurs	(30'504)	(14'659)
Dotation réserve de contributions affectées par les donateurs	(83'440)	(52'660)
Ventes articles	498	1'359
Affectation ventes articles au projet jardin d'enfants	(498)	(1'359)
Affectation Soutien aux veuves Sud Kivu	(986)	-
Affectation Policeman House, aide rénovation	(74)	-
Affectation Soutien Congo handicapés	-	(500)
Intérêts	4	26
Gain de change	310	765
Total des recettes	10'092	2'515
<u>DEPENSES</u>		
Coûts administratifs		
Documentation, fournitures de bureau et télécom	1'445	1'137
Frais de ports	296	287
Frais CCP et bancaires	507	261
Frais Ouganda	2'827	3'462
Total des coûts administratifs	5'075	5'147
Surplus/(Déficit) de l'exercice	5'017	(2'632)
Surplus au bilan au début de l'exercice	13'662	16'294
Surplus des recettes au bilan à la fin de l'exercice	18'679	13'662

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

		EMPLOI DES RECETTES		DEPENSES		RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS			
Contributions de l'exercice	CHF	Allocation des contributions affectées		Allocation des dépenses affectées		Solde au 1er janvier	Utilisation dans l'exercice	Dotation dans l'exercice	Solde au 31 décembre
		CHF	CHF	CHF	CHF				
DONATEURS									
Exercice arrêté au 31 décembre 2015 :									
<u>Parrainage (No 2740)</u>									
Don Kiwanis	-	-	-	-	(119)	269	(119)	-	150
Divers	8'091	-	8'091	-	(6'881)	7'500	(6'881)	8'091	8'710
	8'091	-	8'091	-	(7'000)	7'769	(7'000)	8'091	8'860
<u>Jardin d'enfants (No 2790)</u>									
Ville de Genève	-	-	-	-	(5)	17	(5)	-	12
Ville de Lancy	-	-	-	-	(2)	7	(2)	-	5
Commune de Bardonnex	-	-	-	-	(3)	11	(3)	-	8
Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	(5)	17	(5)	-	12
Commune de Cologny	-	-	-	-	(2)	7	(2)	-	5
Commune de Genthod	-	-	-	-	(3)	11	(3)	-	8
Commune de Veyrier	-	-	-	-	(3)	9	(3)	-	6
Fondation Alta Mane	-	-	-	-	(312)	1'121	(312)	-	809
Fondation Coromandel	-	-	-	-	(13)	48	(13)	-	35
Fondation G. Hitzel	-	-	-	-	(65)	235	(65)	-	170
Fondation Prapioz	-	-	-	-	(2)	7	(2)	-	5
Institut Robin des Bois	-	-	-	-	(5)	17	(5)	-	12
Punch SA	-	-	-	-	(3)	12	(3)	-	9
Agence Immobilière Schmid	-	-	-	-	(128)	460	(128)	-	332
Mme E. Alvarez	-	-	-	-	-	1	-	-	1
MM Binder	-	-	-	-	(619)	2'229	(619)	-	1'610
M Biderbost	-	-	-	-	(37)	134	(37)	-	97
MM Burnand	-	-	-	-	(4)	15	(4)	-	11
Famille Giudici	-	-	-	-	(1)	5	(1)	-	4
Famille Guerrazzi	-	-	-	-	(2)	7	(2)	-	5
MM. Ph. Miserez et J. Lombard	2'000	-	2'000	-	(611)	200	(611)	2'000	1'589
Famille Ottone	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Famille Zürcher	-	-	-	-	(70)	252	(70)	-	182
Famille Sallaberger	200	-	200	-	(56)	-	(56)	200	144
Dons anonymes	-	-	-	-	(1'219)	4'390	(1'219)	-	3'171
Ventes produits	498	-	498	-	(851)	2'566	(851)	498	2'213
Solde des rénovations	30	-	30	-	(8)	-	(8)	30	22
	2'728	-	2'728	-	(4'029)	11'779	(4'029)	2'728	10'478

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

		EMPLOI DES RECETTES				RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS			
		RECETTES		DEPENSES					
Contributions de l'exercice CHF	Allocation des contributions:		Allocation des dépenses:		Solde au 1er janvier CHF	Utilisation dans l'exercice CHF	Dotation dans l'exercice CHF	Solde au 31 décembre CHF	
	sans affectation CHF	affectées CHF	sans affectation CHF	affectées CHF					
	-	-	-	-	920	(578)	-	342	
2'000	-	2'000	-	(1'361)	167	(1'361)	2'000	806	
-	-	-	-	(24)	38	(24)	-	14	
-	-	-	-	(56)	89	(56)	-	33	
300	-	300	-	(28)	44	(28)	-	16	
-	-	-	-	(233)	71	(233)	300	138	
-	-	-	-	(56)	89	(56)	-	33	
-	-	-	-	(33)	53	(33)	-	20	
500	-	500	-	(314)	-	(314)	500	186	
-	-	-	-	(89)	142	(89)	-	53	
-	-	-	-	(50)	80	(50)	-	30	
200	-	200	-	(126)	-	(126)	200	74	
-	-	-	-	(203)	323	(203)	-	120	
-	-	-	-	(103)	164	(103)	-	61	
-	-	-	-	(180)	287	(180)	-	107	
-	-	-	-	(1)	2	(1)	-	1	
3'000	-	3'000	-	(3'435)	2'469	(3'435)	3'000	2'034	
Soutien école primaire (No 2770)									
Don Kiwanis	-	-	-	(3)	25	(3)	-	22	
M Béchet	-	-	-	(19)	179	(19)	-	160	
MM Blet	-	-	-	(20)	191	(20)	-	171	
MM Binder	-	-	-	(26)	242	(26)	-	216	
M Gamper	-	-	-	(26)	240	(26)	-	214	
Dons anonymes	-	-	-	(292)	2'742	(292)	-	2'450	
-	-	-	-	(386)	3'619	(386)	-	3'233	

DONATEURS

Exercice arrêté au 31 décembre 2015 :

Traitement de l'eau (No 2750)

Fondation G.Hizel

Fonds Mécénat SIG

MM Binder

M De Carlo

M Ciccarione

M Faure Malan

M Gamper

Genoud SARL

M Gerdill

M Kerr

M Schmid B

M Schmid R

M Vuarraz

MM Zurcher

Dons anonymes

Dons Privés

Emploi réserves libres

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

		EMPLOI DES RECETTES				RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS			
		RECETTES		DEPENSES					
DONATEURS	Exercice arrêté au 31 décembre 2015 :	Allocation des contributions:		Allocation des dépenses:		Solde au 1er janvier	Utilisation dans l'exercice	Dotation dans l'exercice	Solde au 31 décembre
		CHF	CHF	CHF	CHF				
		Contributions de l'exercice	sans affectation	affectées	sans affectation	affectées			
		CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
		-	-	-	-	1'634	(872)	-	762
		200	-	200	-	83	(151)	200	132
		1'000	-	1'000	-	-	(534)	1'000	466
		1'000	-	1'000	-	305	(697)	1'000	608
		-	-	-	-	62	(33)	-	29
		-	-	-	-	83	(44)	-	39
		450	-	450	-	83	(285)	450	248
		200	-	200	-	41	(22)	-	19
		200	-	200	-	83	(151)	200	132
		250	-	250	-	-	(107)	200	93
		500	-	500	-	83	(134)	250	116
		-	-	-	-	124	(333)	500	291
		-	-	-	-	62	(33)	-	29
		-	-	-	-	15	(8)	-	7
		50	-	50	-	41	(22)	-	19
		550	-	550	-	-	(27)	50	23
		-	-	-	-	-	(294)	550	256
		200	-	200	-	41	(22)	-	19
		175	-	175	-	106	(163)	200	143
		500	-	500	-	-	(93)	175	82
		1'200	-	1'200	-	-	(267)	500	233
		500	-	500	-	-	(641)	1'200	559
		-	-	-	-	295	(158)	500	233
		150	-	150	-	62	(113)	150	137
		1'500	-	1'500	-	147	(880)	1'500	767
		-	-	-	-	442	(236)	-	206
		8'625	-	8'625	-	3'792	(6'631)	8'625	5'786
		39'000	-	39'000	-	-	(11'610)	39'000	27'390
		39'000	-	39'000	-	-	(11'610)	39'000	27'390
		-	-	-	-	958	-	-	958
		-	-	-	-	958	-	-	958

Construction d'un centre de santé Busungu
n°2720

Service de la solidarité Internationale Genève

Formation Infirmière (No 2781)

Commune de Chêne-Bougenne

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

		EMPLOI DES RECETTES				RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS			
		RECETTES		DEPENSES		Solde au 1er Janvier		Solde au 31 décembre	
		CHF		CHF		CHF		CHF	
CONTRIBUTIONS DE L'EXERCICE	de l'exercice	Allocation des contributions affectées		Allocation des dépenses affectées		Utilisation dans l'exercice	Dotation dans l'exercice		
		sans affectation	affectées	sans affectation	affectées				
		CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
DONATEURS									
Exercice arrêté au 31 décembre 2015 :									
<u>Dispensaire (No 2780)</u>									
-	Ville de Genève	-	-	-	(209)	2'519	(209)	-	2'310
-	Commune de Bardonnex	-	-	-	(42)	504	(42)	-	462
-	Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	(42)	504	(42)	-	462
-	Commune de Puplinge	-	-	-	(13)	154	(13)	-	141
-	Commune de Lancy	-	-	-	(41)	491	(41)	-	450
-	Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	(136)	1'638	(136)	-	676
-	Commune de Coligny	-	-	-	(7)	82	(7)	-	75
-	Commune de Jussy	-	-	-	(138)	1'679	(138)	-	1'541
-	Fondation G.Hirzel	-	-	-	(1)	8	(1)	-	7
-	Divers	-	-	-	(154)	1'851	(154)	-	1'697
-	Transfert du projet rénovation logement	-	-	-	-	-	-	-	-
-		-	-	-	(844)	10'167	(844)	-	9'323
<u>Rénovation logement infirmière (No 2782)</u>									
-	Dons anonymes	-	-	-	-	32	-	-	32
-	Commune de Coligny	-	-	-	-	23	-	-	23
-	Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	-	18	-	-	18
-	Commune de Plan-les-Ouates	-	-	-	-	25	-	-	25
-		-	-	-	-	98	-	-	98
<u>Projet Karudec (malnutrition, malaria, illettrisme des femmes) No 2731</u>									
-	Ville de Lancy	-	-	-	(162)	2'177	(162)	-	2'015
-	Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	(123)	1'639	(123)	-	1'516
-	Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	(116)	1'546	(116)	-	1'430
-	Commune de Choulex	-	-	-	(5)	68	(5)	-	63
-	Commune de Cpillonge-Bellerive	-	-	-	(41)	544	(41)	-	503
-	Commune de Coligny	-	-	-	(129)	1'719	(129)	-	1'590
-	Commune de Jussy	-	-	-	(8)	103	(8)	-	95
-	Commune de Puplinge	-	-	-	(26)	344	(26)	-	318
-	Fondation Resurrexit	-	-	-	(3)	44	(3)	-	41
-	Fondation G.Hirzel	-	-	-	(26)	344	(26)	-	318
-	Don Kiwanis	-	-	-	(103)	1'361	(103)	-	1'258
-		-	-	-	(742)	9'889	(742)	-	9'147
<u>Projet constr. Congo Sud Kivu (No 2700)</u>									
-	Ville de Lancy	-	-	-	-	203	-	-	203
-	Ville de Meyrin	-	-	-	-	948	-	-	948
-	Commune de Coligny	-	-	-	-	254	-	-	254
-	Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	153	-	-	153
-	Commune de Chêne-Bourg	-	-	-	-	204	-	-	204
-	Fondation G.Hirzel	-	-	-	-	358	-	-	358
-		-	-	-	-	2'120	-	-	2'120

TABLEAU DE VARIATION DES RESERVES AFFECTEES
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2015

		EMPLOI DES RECETTES				DEPENSES				RESERVE DE CONTRIBUTIONS AFFECTEES PAR LES DONATEURS					
Contributions de l'exercice	CHF	Allocation des contributions:		CHF	Allocation des dépenses:	CHF	Utilisation dans l'exercice		CHF	Dotation dans l'exercice	CHF	Solde au 1er janvier	CHF	Solde au 31 décembre	CHF
		sans affectation	affectées				sans affectation	affectées							
DONATEURS															
Exercice arrêté au 31 décembre 2015 :															
Rénovation école de Katunguru (No 2714)															
Ville de Genève			15'000					(12'251)		15'000				2'749	
Ville de Lancy			4'000					(3'267)		4'000				733	
Commune de Cologny			5'000					(4'084)		5'000				916	
Reprise de réserves libres			-					(4'398)		-				(4'398) *	
	24'000		24'000					(24'000)		24'000				-	
* Reprise de la réserves libres pour CHF 4'398 sur le projet suite à l'emploi de la réserve libre du même montant lors de l'exercice 2014.															
	1'084		1'084					(1'084)		1'084				-	
	3'000		3'000					(3'000)		3'000				-	
	4'084		4'084					(4'084)		4'084				-	
	3'916		3'916					-		3'916				3'916	
	3'916		3'916					-		3'916				3'916	
Rénovation Jardin d'enfants Kasenyi n°2791															
Fondation G. Hizzel			6'000					(6'000)		6'000				-	
Ville de Carouge			4'000					(4'000)		4'000				-	
Ville de Chêne-Bourg			4'000					(4'000)		4'000				-	
Don Lombard			1'000					(1'000)		1'000				-	
	15'000		15'000					(15'000)		15'000				-	
	1'500		1'500					(1'473)		1'500				27	
	2'500		2'500					(2'456)		2'500				44	
	1'500		1'500					(1'474)		1'500				26	
	5'500		5'500					(5'403)		5'500				97	
113'944			113'944					(83'164)		52'660				113'944	
TOTAL														83'440	

Rénovation école de Katunguru (No 2714)

Ville de Genève
Ville de Lancy
Commune de Cologny
Reprise de réserves libres

Construction des latrines élèves école Kasenyi n°2771

Commune de Bardonnex
Commune de Chêne-Bourg

Construction des latrines instituteurs Kasenyi n°2772

Commune de Bardonnex

Rénovation Jardin d'enfants Kasenyi n°2791

Fondation G. Hizzel
Ville de Carouge
Ville de Chêne-Bourg
Don Lombard

Rénovation de latrines villagees Kasenyi n°2732

Commune de Bardonnex
Commune de Puplinge
Commune de Confignon

TOTAL

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

1. Informations générales et organisation de l'association

1.1 Structure légale et activités

Association Keiser Initiative for Uganda, Genève (AKIU) est une association à but non lucratif (régie par les Articles 60 et suivants du Code Civil Suisse), constituée le 10 septembre 2005.

L'Association est inscrite au Registre du commerce de Genève le 29 septembre 2005, et est au bénéfice d'une exonération fiscale. L'Association est également inscrite au bureau des ONG ougandais en date du 19 mai 2006.

AKIU a pour but d'aider le village de pêcheurs de Kasenyi, situé dans une réserve naturelle, dans le district de Kasesse en Ouganda. Cette aide est principalement axée sur les problèmes liés aux infrastructures de santé (traitement de l'eau, rénovation du dispensaire), éducatives (création d'un jardin d'enfants, et soutien à l'école par du matériel pédagogique et éducatif) et sociales avec l'aide d'une assistante sociale.

Les contributions affectées par les donateurs à des projets spécifiques conformes au but de la fondation sont indiquées dans le tableau de variation des réserves affectées.

En mai 2011, l'association a étendu son action aux villages situés à l'intérieur de Queen Elisabeth National Parc, au district de Bushenyi et en République Démocratique du Congo

1.2 Organisation de l'association

Les organes de la fondation sont :

- L'Assemblée Générale
- Le Comité

1.2.1 L'Assemblée Générale

Tâches

L'Assemblée Générale est le principal organe de l'Association. Elle est l'organe de décision le plus élevé de l'Association. Ses tâches de gestion et d'administration ont été déléguées au Comité de l'Association. L'Assemblée Générale approuve les projets, les états financiers et le budget de l'Association ainsi que le rapport de l'organisme indépendant de vérification des comptes. Elle est la seule habilitée à modifier les statuts et à élire les membres du Comité.

Composition

Chaque personne peut devenir membre de l'Association Keiser Initiative for Uganda. Une demande d'adhésion doit être soumise au Comité avec l'indication d'un « parrain ».

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

1.2.2 Le Comité

Tâches

Le Comité est élu par l'Assemblée Générale des membres de l'Association. Il est en charge de l'administration générale de l'Association et, en particulier, de la levée des fonds afin d'obtenir suffisamment de moyens financiers pour les besoins de l'Association et des projets particuliers. Il est responsable d'étudier et de présenter à l'Assemblée Générale ces projets. Ses responsabilités s'étendent au suivi financier et logistique relatif à la réalisation des projets approuvés. Il s'occupe de la tenue et à la présentation des états financiers ainsi qu'à l'élaboration et à la présentation du budget. Le Comité est aussi responsable de préparer et de convoquer l'Assemblée Générale. Il est seul autorisé à approuver l'admission d'un nouveau membre de l'Association.

Composition

Le Comité se compose de 4 à 10 membres. Ses membres sont élus pour une période de trois ans par l'Assemblée Générale.

La présidence de l'Association se compose d'un président et d'un vice-président. Le président et le vice-président sont désignés parmi les membres du Comité. Ils sont élus pour une période de trois ans et peuvent être réélus.

Au 31 décembre 2015 les membres du Conseil de fondation sont :

<u>Personne</u>	<u>Adresse</u>	<u>Fonction</u>
Ghyslaine Keiser	Genève, Suisse	Présidente
Dieter Keiser	Genève, Suisse	Vice-Président
Nathalie Nguyen	Genève, Suisse	Secrétaire
Louis-Jean Tercier	Genève, Suisse	Trésorier

1.2.3 Signatures autorisées

Au 31 décembre 2015 les signatures autorisées (inscrites au Registre du commerce de Genève) sont :

<u>Personne</u>	<u>Adresse</u>	<u>Fonction</u>	<u>Mode de signature</u>
Ghyslaine Keiser	Genève, Suisse	Présidente	Individuelle
Dieter Keiser	Genève, Suisse	Vice-Président	Collective à deux

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables prises en considération pour la présentation des comptes annuels sont les suivantes :

a) Spécialisation des exercices

Les recettes (autres que les contributions de donateurs) et les dépenses sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont acquises ou qu'elles sont engagées (et non lors de leur encaissement ou de leur paiement) et enregistrées dans les comptes de l'exercice concerné. Les recettes provenant des contributions de donateurs sont comptabilisées lorsque AKIU pense que la réception de la contribution promise à une certaine date est raisonnablement sûre ; ce qui correspond en général à la réception d'un document signé par le donateur et, à défaut, à la date de réception des fonds. Les recettes provenant des contributions de donateurs sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel AKIU a reçu le document y relatif signé ou, si précisé, dans la période au cours de laquelle le donateur a formellement exigé que la recette soit enregistrée.

Les contributions des donateurs sont traitées comme suit :

(i) Contributions affectées par les donateurs à des projets spécifiques

Les contributions figurant sous cette rubrique sont des fonds donnés à AKIU pour des projets spécifiques, dépenses générales incluses, et qui ne peuvent pas être utilisés comme des recettes générales pour AKIU. Les fonds affectés à des projets spécifiques peuvent aussi être utilisés en partie pour couvrir des dépenses liées à des projets généraux ou des coûts administratifs, à la seule condition que ceci ait été approuvé et signé dans un document par le donateur.

(ii) Contributions de donateurs sans affectation

Les contributions figurant sous cette rubrique sont des fonds qui peuvent être utilisés pour couvrir les coûts administratifs de AKIU.

b) Conversion des monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux taux de change en vigueur au moment de chaque transaction. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux taux de change effectifs à la date du bilan.

c) Modification des principes comptables

Les principes comptables ne peuvent être modifiés que sur décision du Comité.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

3. Donations projet spécifique

Au cours de l'exercice 2015, les donations et contributions reçues à titre spécifique pour un projet précis de divers particuliers, de sociétés et de collectivités publiques se sont élevées à CHF 113'944 (2014 : CHF 67'319). Le détail figure dans le tableau de variation des réserves affectées présenté en annexe. Ces sommes concernent les projets spécifiques relatifs aux réalisations suivantes :

- Le parrainage d'enfants
- Le jardin d'enfants
- Le traitement de l'eau
- Le soutien aux études secondaires
- La construction d'un dortoir scolaire pour All Saint Pre Primary School
- La construction d'un centre de santé à Busunga
- La rénovation de l'école primaire de Busunga
- La rénovation de l'école de Katunguru
- La rénovation de jardins d'enfants
- La construction et la rénovation de latrines à Kasenyi

4. Cotisations et autres donations

Au cours de l'exercice 2015 les donations et cotisations reçues qui ne concernent pas un projet spécifiques se montent à CHF 6'440 (2014 : CHF 6'622). Ces sommes sont principalement utilisées pour des frais encourus en Ouganda à savoir :

- Le salaire du superviseur/coordonateur sur place
- Divers frais administratifs/documents officiels pour les autorités ougandaises
- Diverses fournitures pour le dispensaire
- Divers frais pour fournitures du bureau et de l'école

5. Actifs de la fondation

Les actifs de la fondation sont récapitulés ci-dessous :

	2015		2014	
	CHF	%	CHF	%
Caisse, CCP et banque	101'090	99%	65'098	98%
Caisse Ouganda	803	1%	1'029	2%
Barclay's Bk Kampala	67	0%	36	0%
Autres créances	159	0%	159	0%
	<u>102'119</u>	<u>100%</u>	<u>66'322</u>	<u>100%</u>